



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## **Rapport d'activité du comité de direction de l'Institut de Psychanalyse de Paris 2022**

Ellen A. SPARER

Le Comité de Direction de L'Institut de Psychanalyse de Paris se compose de :

Ellen A. SPARER, Directrice,  
Béatrice BRAUN-GUEDEL, Secrétaire du Coursus  
Bernard BENSIDOUN, Secrétaire de l'Enseignement.

Il s'est adjoint deux conseillers : Elisabeth BIROT et Eric VALENTIN. Je tiens à les remercier tous pour leur aimable collaboration et surtout pour leurs conseils précieux.

Christine SAINT PAUL LAFFONT, responsable du Centre de Formation du Sud-Ouest donnera son rapport séparément.

A l'Institut de Psychanalyse de Paris, pendant cette année 2022, notre travail a été dans la continuité de l'année précédente. En mettant l'accent sur le déroulement des cursus des AeF, et en prêtant une attention particulière aux fins de cursus avec la prolongation de notre projet "Binômes". Ce projet, discuté lors d'une CE en septembre 2022, a suscité de nombreuses questions. Nous soulignons qu'il s'agit à la fois de préciser la place des AeF lors de ce moment charnière de leur formation, la demande de validation, et surtout de donner aux formateurs de meilleurs moyens d'évaluation : comment savons-nous qu'un AeF est en mesure de mener à bien une analyse sans supervision ? Cette interrogation est au cœur de notre mission de superviseur.

Il est intéressant de constater, encore cette année, que la réticence à tenir des réunions par vidéoconférence au début de la pandémie a évolué, ou plutôt glissé, vers une préférence chez certains collègues pour les réunions par zoom. Les questions sous-jacentes concernant la qualité de l'échange en présence ou en visio, la perte en visio de l'effet de groupe et les difficultés devant les réunions hybrides ainsi que les questions sérieuses concernant la confidentialité ne doivent pas être ignorées.

On peut se demander s'il n'y a pas une lassitude montante, liée peut-être au vieillissement, à la quantité de travail demandé aux formateurs, et sans doute aussi à la pandémie.

Les principaux points que je développerai dans ce rapport du Comité de Direction de l'IPP, 2022, ont pour objet notre souci d'assurer une présence institutionnelle dans la formation des AeF, tout en respectant la liberté de choix de chacun, selon notre modèle français. Le CdD accueille, en petit groupe, les nouveaux admis entre 1 et 3 mois après leur admission. Nous

avons continué à offrir la possibilité à chaque AeF 18-24 mois après son admission de rencontrer individuellement un superviseur responsable de son unité ; nous avons commencé à prendre contact avec les AeF dont le statut n'a pas changé depuis plus de 12 ans ; et, à l'autre bout du processus, nous avons prolongé pour un an notre projet "Binômes" qui nous permettra de réfléchir sur les fins de cursus, et plus précisément de tenter de répondre à la question : qu'est-ce que nous recherchons chez un AeF qui arrive à la fin de sa formation à l'IPP?

Nos recherches sur les trajectoires des AeF montrent qu'il y a un moment charnière au bout de 4 ou 5 ans de formation. Nous avons décidé alors de proposer aux AeF une deuxième rencontre, 4/5 ans après l'admission.

Nous tenons à remercier particulièrement Caroline Kestens, pour son aide et organisation efficace pendant cette année. Nous remercions également le Bureau de la SPP pour les trois abonnements à la plateforme zoom, ce qui a rendu la continuité de nos réunions ainsi que de nos séminaires, possible.

### **Le cadre de travail**

Nous avons travaillé de manière collégiale, nous réunissant tous les 1 et 3<sup>ème</sup> mardi avec notre collaboratrice Caroline Kestens, Attachée de Direction de l'Institut de Paris, et en ayant tous les jours des échanges par mails, téléphone ou des petites réunions. L'IPP a pu fonctionner convenablement pendant cette année grâce à Caroline Kestens. Christine Saint Paul Laffont, responsable du CFSO, participe par zoom à toutes les réunions du CdD.

Nous essayons autant que possible de nous rencontrer en présence.

Tous les 3èmes mardis du mois, le Comité de Direction de l'Institut de Paris, ses conseillers et sa collaboratrice se réunissent avec la Présidente et la Secrétaire de la Commission d'Enseignement, Josiane Chambrier-Slama et Françoise Moggio, ainsi que Gilbert Diatkine et Alain Gibeault, conseillers au CECE.

### **La Formation à l'IPP**

Durant l'année 2022, la plupart des séminaires se sont poursuivis, soit en présence, soit en formule « mixte » soit par zoom.

Les groupes de travail de week-end réservés aux AeF en présence ont repris. Cette modalité de travail en petit groupe pendant trois week end par an, s'avère bien appréciée par les participants. Ces groupes associent travail et convivialité, et permettent qu'AeF de Paris et de province se rencontrent

Peu de changement dans les séminaires proposés. Un nouveau séminaire s'est ouvert à Paris, sur les concepts et la pratique psychanalytique des enfants. Un séminaire relatif à la psychosomatique a également rejoint le programme de l'IPP. Une réorganisation du programme a été mise en place afin que les séminaires proposés en province, notamment au CFSO, puissent être accessibles à tous les AeF via zoom.

L'utilisation de zoom ou la formule mixte modifient considérablement la nature de l'enseignement proposé.

Avantages : la diffusion très aisée pour les plus éloignés ou pour les personnes ne pouvant pas se déplacer le soir

Inconvénients, la passivation accrue des participants.

Quant à l'utilisation exclusive de Zoom elle rend difficile l'intégration des nouveaux AeF dans le groupe, leur participation à des présentations, leur prise de parole dans les échanges et les rencontres entre eux. Ce problème est d'autant plus important lors des réunions hybrides.

Nous avons continué à réfléchir à la formation théorique à l'IPP. Lors de la première réunion avec les nouveaux admis, nous soulignons l'importance de prendre le temps pendant la formation de construire un "objet analytique théorique".

Un groupe WhatsApp réunissant près de 120 AeF a été créé ; groupe qui leur permet de se tenir informé des activités de l'IPP qui ne sont pas dans le programme (par exemple les groupes de travail de lecture organisés par certains AeF).

La question de l'orientation de la formation théorique, et de la nécessité ou non de séminaires "obligatoires" a été débattue au sein du CdD ainsi qu'avec le CECE, lors de nos réunions les 3è mardi. La position du CdD est que la liberté de choix, qui est un fondement de notre formation, demeure. Cela dit, nous restons préoccupés par les AeF qui ne suivent pas de séminaires ou qui n'y participent pas activement. Nous souhaitons que les superviseurs soient plus actifs en conseillant des lectures ainsi qu'en soulignant l'importance d'une réflexion théorique qui émerge de l'expérience clinique.

## **Les orientations**

Comme expliqué dans le rapport 2021 et décidé par la CE, nous poursuivons depuis 2019, la mise en place d'un suivi des cursus pour tous en lieu et place du cursus suivi qui était jusque-là une des modalités d'admission réservée à certains AeF.

Pour rappel, les admis en cursus suivi sont toujours sous ce régime. Leurs superviseurs doivent demander une réunion d'accès à la deuxième supervision au bout d'un an de supervision d'une cure.

A noter que la poursuite de la réflexion du Comité de Direction sur le suivi de cursus vise à favoriser les investissements des AeF dans les activités de l'IPP et leur futur investissement dans celles de la SPP et de l'API.

C'est dès la formation que ces orientations doivent être mises en place. Nous tenons compte de cela dans les entretiens qui ont lieu 18 mois après l'admission. Cette année avec les admis en 2020 (voir plus loin), et, en lien avec la Présidente et la Secrétaire de la CE nous avons commencé à réfléchir à comment intervenir...ou pas... avec les AeF admis depuis plus que 12 ans ainsi qu'aux éventuelles propositions à faire aux très anciens.

En effet le grand nombre d'AeF inscrits depuis longtemps (parfois plus de 20 ans), et n'ayant pas terminé le cursus continue à interroger. Quelques rencontres organisées avec des très anciens donnent déjà quelques éléments. Il semble que 11/12 ans de cursus représente un moment critique où se pose, pour certains, la question de terminer ou de baisser les bras. D'autres, par confort, semblent préférer rester AeF à vie.

Nous sommes toujours en lien étroits avec le CCTP, dont la vocation lors de sa création était, rappelons-le, d'offrir des cures gratuites aux parisiens tout en assurant la formation des analystes.

Nous avons continué notre échange avec le Bureau de la SPP, qui devrait se poursuivre, afin de créer des ponts solides entre l'IPP et la SPP. Le Bureau a également accepté d'inviter la Directrice de l'IPP aux CA chaque fois que le nombre d'invités le permet.

Suite à la diversité et au nombre de demandes, atypiques ou non, par téléphone, par courrier, sur place ou via le site de la SPP, de la part de personnes qui manifestent un intérêt pour l'IPP sans toutefois être en mesure de faire une demande de cursus, nous avons mis en place un système de réponses personnalisées. De plus en plus, nous proposons des entretiens individualisés avec un des membres du Comité de Direction. Ceci permet à certains d'affiner un éventuel projet et, en tous cas, de mieux comprendre nos exigences.

A noter toutefois la recrudescence de demandes inadaptées, émanant d'une part de personnes qui voudraient absolument forcer la porte d'entrée à l'IPP en imposant leurs vues quant aux critères d'admission, et d'autre part de personnes qui peuvent devenir un peu trop insistantes auprès de Caroline Kestens.

## **Les Résultats**

Concrètement :

- Dans la poursuite de ce qui se faisait lors de la mandature précédente, nous (le CdD et Caroline Kestens) rencontrons une première fois tous les Aef en petit groupe, dans les 3 mois suivant leur admission au cursus pour les accueillir, répondre à leurs interrogations et nous mettre à leur disposition en cas de besoin

Cette année nous avons introduit une discussion sur la formation théorique, notamment sur l'importance de mettre en place des petits groupes de travail (lecture de Freud surtout) et sur le fait que la construction d'un objet interne théorique fait partie de la formation : il s'agira d'en parler lors de la fin de cursus.

- 2 fois par an a lieu une réunion AeF/ CdD, préparée en partie par les AeF, qui nous font part de leurs questions et souhaits, sous la responsabilité de leurs correspondants d'unité. Ces réunions, depuis toujours, connaissent un succès relatif et variable. Tout récemment les AeF nous ont fait part de leur sentiment de ne pas avoir assez de place pour un échange avec le CdD. Nous allons rencontrer les correspondants d'unités en janvier 2023 pour en discuter, ainsi que pour élaborer avec eux ce qu'est, actuellement, le rôle de correspondant d'unité.
- Nous avons continué à organiser une rencontre individuelle 18 mois environ après l'admission de chaque AeF avec un responsable de son unité d'admission. Ainsi, durant l'année 2022, 8 sur 10 rencontres proposées ont eu lieu pour le moment (caractère non obligatoire de cette réunion)

A noter qu'en 2020, en raison du COVID il y a eu très peu d'admis. En 2019, sur 30 admis, 1 seul n'a pas donné suite.

Soulignons que tous les retours des AeF rencontrés (admis en 2018, 2019 ou 2020) « 18 mois après » se sont dit très satisfaits de cette opportunité.

Ces entretiens libres, souvent détendus, qui permettent de faire plus ample connaissance, évaluer l'implication des Aef dans leur cursus, connaître les difficultés, les satisfactions, les besoins, les questionnements et éventuellement « aider au démarrage » ont été dans l'ensemble très appréciés par les Aef, et l'ont été tout autant par les formateurs.

Nous avons pu constater que certains Aef sont déjà engagés dans le cursus, d'autres se donnent le temps, soit par choix, soit par difficulté de s'installer dans le fauteuil d'analyste. Pour ces derniers ces réunions sont l'occasion de discuter et peuvent désamorcer certains blocages ou réticences.

Nous continuons à réfléchir à un projet d'organiser une seconde rencontre 2 ou 3 ans après, donc au bout de 4-5 ans de cursus, comme dit précédemment. Les modalités sont en discussion : plus évaluatifs ?

- Trois autres chantiers sont ouverts :

1) La poursuite de la réflexion sur les fins de cursus.

Nos réunions de fins de cursus, jugées insatisfaisantes par beaucoup : trop longues, mettant souvent l'accent sur le patient de supervision plus que sur la façon de travailler et l'évolution du supervisé.

Le Comité de Direction a prolongé pour une année le projet du binôme mis en place à titre expérimental en 2021. Sous-jacent à ce projet est le début d'une réflexion sur la formation et sur ce qui est "attendu" lorsqu'un AeF fait sa demande de fin de cursus. Nous en avons parlé lors d'une réunion de la CE en septembre 2022.

2) Nous nous demandons pourquoi il est si difficile pour de nombreux AeF de transformer des patients en psychothérapie prometteurs en cas d'analyse. La difficulté peut se manifester aussi bien en allongeant prématurément les patients, qu'en malmenant la mise en place du cadre et des interprétations qu'en ne parvenant pas à proposer une analyse aux patients.

Cela contribue également à bloquer des places dans les supervisions de groupe. Il s'agit de questions relatives à la supervision qui, à notre avis, méritent d'être discutées.

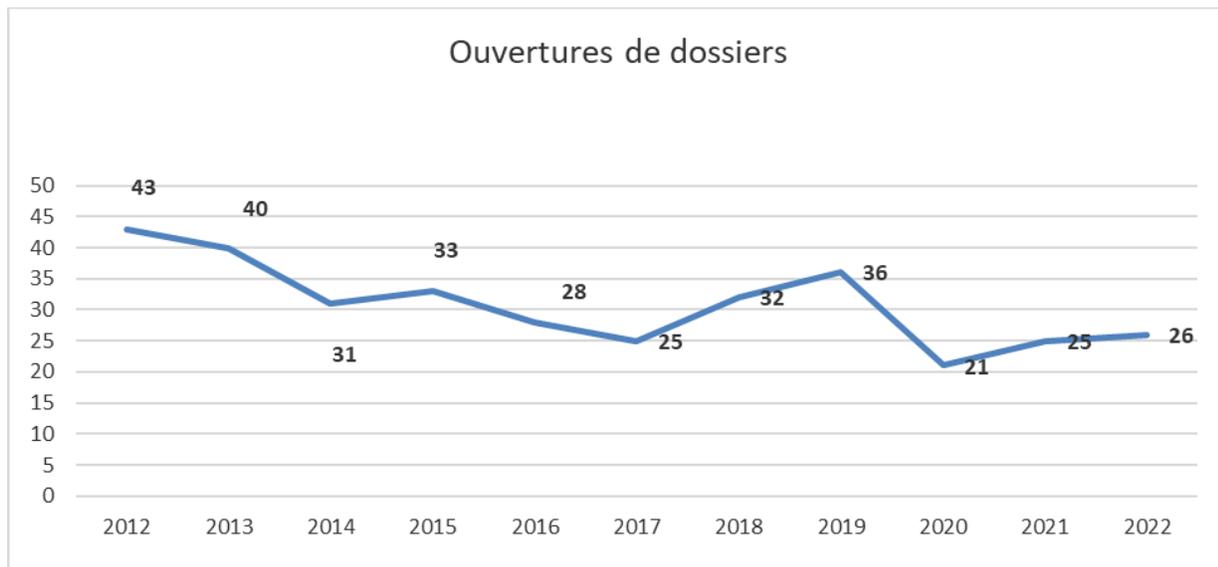
3) Nous projetons d'organiser dans le courant de l'année à venir, une réunion de la sous-commission I0, afin de réfléchir et débattre sur la spécificité de cette sous-commission et les besoins particuliers du suivi des AeF admis à la formation mais qui habitent à l'étranger...

Par ailleurs nous avons inauguré lors des réunions semestrielles avec les AeF un ordre du jour en deux temps : une première partie permettant de répondre aux questions posées, une deuxième partie consacrée à un point théorico-clinique particulier : bref exposé suivi d'une discussion. Les AeF ont souhaité qu'il y ait plus de temps d'échange libre avec le CdD, en partie pour leur transmettre plus d'information sur le fonctionnement de la SPP. C'est ainsi que nous

avons invité Vassilis Kapsembelis, directeur de la RfP ainsi que Cécile Marcoux et Joyceline Siksou de la BSF à participer à la réunion du novembre, 2022.

Nous avons également proposé que des AeF intéressés par un sujet de travail commun constituent un groupe et demandent qu'un formateur s'y associe.

Il y a en 2022, 26 ouvertures de dossiers, {compte tenu de la situation sanitaire qui perdure ce chiffre reste satisfaisant.}



Je tiens à rappeler une fois encore à tous les membres qu'ils ont une importante responsabilité dans l'analyse des futurs Analystes en Formation. Plus qu'avec quiconque ils doivent être attentifs à un respect absolu du cadre analytique dès lors qu'ils ont sur leur divan des psychologues ou des psychiatres même sans projet initial de formation.

Il n'est pas rare, en effet, que posent une demande d'admission au cursus des personnes, quelle que soit leur formation initiale, qui nous précisent avoir fait une analyse à deux séances par semaine, parfois d'une demi-heure chacune ...Ce qui reste pour nous un sujet d'étonnement.

Nos Règlements actuels nous font obligation de ne pas examiner ces candidatures, ce qui nous prive peut-être de gens doués chez qui on découvrirait un authentique processus analytique et une bonne compréhension du fonctionnement de l'Inconscient mais aussi le risque de la reproduction des transgressions de leurs analystes. Le « tout divan » renforce donc nos engagements d'ordre clinique mais aussi éthique relatifs à la nécessité du cadre.

L'âge est aussi à considérer. Les candidats arrivent souvent tard. Si chacun des membres acceptait de prendre en analyse un étudiant en psychologie ou en médecine manifestant pour l'analyse un intérêt précoce, à tarif modéré et adapté, cela permettrait peut-être un rajeunissement des AeF.

De même nous continuons à réfléchir sur la possibilité, ou non, d'étudier les candidatures des personnes qui ont fait leur analyse au CCTP ou dans d'autres institutions.

## **Les admissions au cursus en 2022**

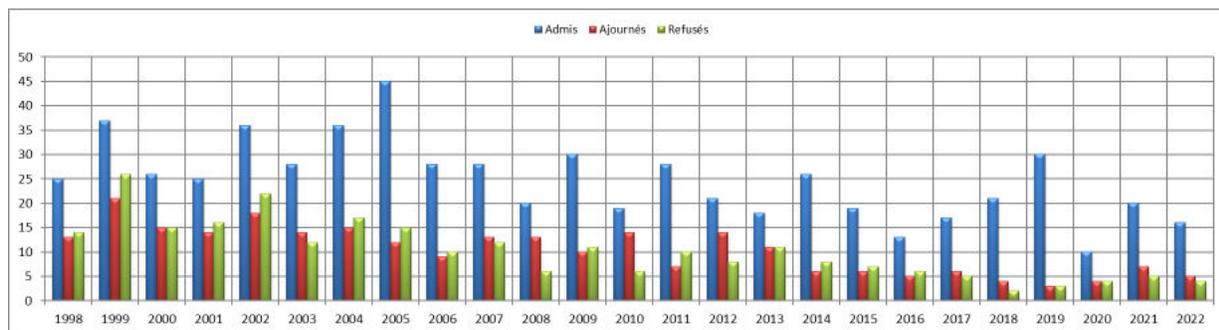
A Paris : il y a eu, en 2022,

14 réunions des sous-commissions d'admission au cursus (9 à Paris et 3 dans la sous-commission du Sud-Ouest et 2 dans la sous-commission 10).

Au cours de ces réunions 44 dossiers (32 à Paris et 8 Sud-Ouest et 4 dans la sous-commission 10) ont été examinés, correspondant à des demandes d'admission au Cursus, mais aussi à des accès à la deuxième supervision lors des cursus suivis ou à l'échange autour de cas particuliers posant problème en cours de supervision. La moyenne sur les 10 dernières années est de 40. Soit 13 dossiers étudiés de moins qu'en 2021.

En décembre 2022, 13 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission : 11 à Paris dont 2 visites terminées, et 1 dans la Sous-Commission 10. Pour mémoire en décembre 2021, 08 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission : 06 à Paris et 2 dans la Commission du Sud-Ouest.

Nous avons par ailleurs veillé à ce que la rencontre avec les candidats s'effectue en présence.



Les résultats sont les suivants :

Les résultats sont les suivants :

Admis : 16 soit : 11 Paris / 4 sud-ouest / 1 sous Com 10

Ajournés : 5 soit : 4 Paris / 1 sous Com 10

Refusés : 4 soit : uniquement à Paris

La difficulté de trouver des cas de supervisions reste malheureusement d'actualité.

Nous poursuivons la désignation, à la demande de l'AeF, d'un « référent » qui l'accompagnera tout au long de son cursus. Cette initiative a été très bien accueillie et même demandée par certains AeF plus anciens. En 2022 il y a encore eu de nouvelles demandes de référent.

## Les fins de cursus en 2022 :

En 13 réunions de fins de cursus, (dont 1 dans la sous-commission 10), 13 candidatures ont été étudiées. Il y a eu **12 cursus clos et validés, 1 clos et non-validé lors d'une commission de cursus (unité 5/6):**

### A Paris :

12 cursus clos et validés

### Pour la sous-commission 10 :

1 cursus clos et validé

Il y avait, fin décembre 2022, 4 dossiers en attente de la réunion de fin de cursus

En 2021 il y a eu 23 cursus clos et validés soit 10 de plus. Il ne reste plus que 4 dossiers en attente les 4 étant déjà programmés pour le 1<sup>er</sup> trimestre de 2023.

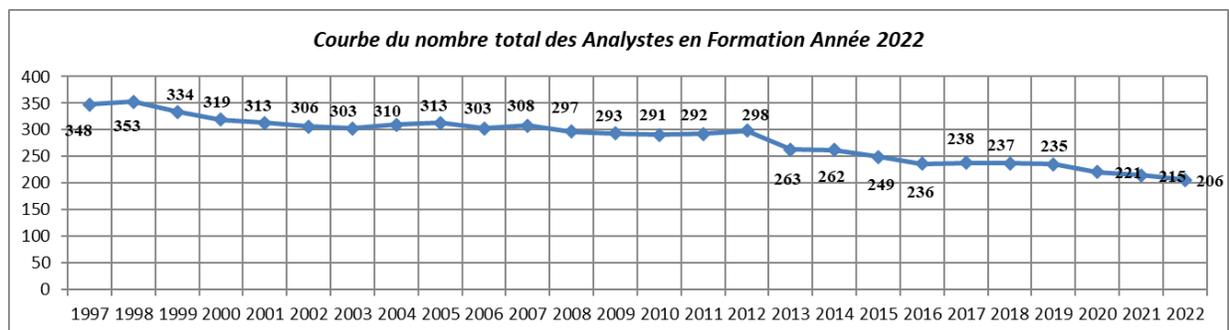
## Radiations, suspensions, démissions

Grâce à un travail entre Denise Chassol et Caroline Kestens la liste des dossiers en attente est quasiment à jour. Les rappels avant radiations ont permis à une vingtaine d'AeF de régler leurs dettes ou de régulariser leurs situations avec l'IPP.

## Nombre total des Analystes en Formation à l'IPP

Il y avait en 2022, 176 Aef à l'IPP (sur 206 AeF total)

Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)																										
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221	222	210	203	201	201	200	191	184	176
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42	40	39	33	37	36	35	30	31	30
Total	348	353	334	319	313	306	303	310	313	303	308	297	293	291	292	298	263	262	249	236	238	237	235	221	215	206

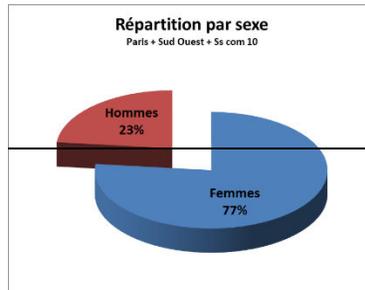


Nous pouvons remarquer une légère baisse. Mais encore une fois compte tenu de la situation particulière cette baisse n'est pas significative.

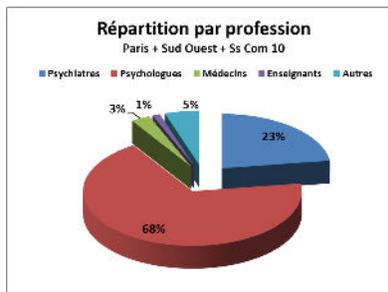
En décembre 2022, 08 « Anciens élèves » (anciens AeF) c'est-à-dire ayant leur cursus validé sans appartenance actuelle à la SPP. Ce nombre a nettement baissé par rapport aux années antérieures. En effet, il était ces deux dernières années aux alentours de 23. On peut maintenant attribuer avec plus de certitude cette baisse au fait que les Aef dont le cursus est clos et validé demandent plus rapidement leur agrément au CA pour adhérer à la SPP.

## Répartition selon le sexe :

Sur l'ensemble des AeF relevant de l'Institut de Paris (6 commissions parisiennes + commission du Sud-Ouest + commission 10), 77% des femmes et 23% des hommes en 2022 ( 74% / 26% en 2021)



## Répartition selon la formation initiale :



2018 : 63% sont des psychologues, 24% des psychiatres, enfin 6% sont des médecins, 2% des enseignants, 5% autres.

2019 : 67% sont des psychologues, 22% des psychiatres, enfin 5% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres.

2020 : 59% sont des psychologues, 31% des psychiatres, enfin 5% sont des médecins, 1% des enseignants, 4% autres.

2021 : 68% sont des psychologues, 22% des psychiatres, enfin 4% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres.

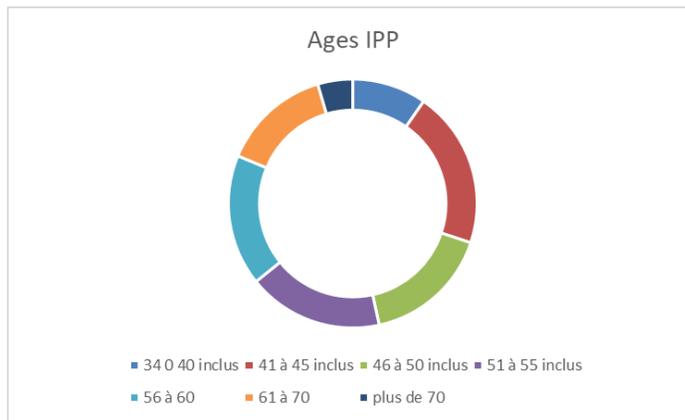
2022 : 68% sont des psychologues, 23% des psychiatres, enfin 3% sont des médecins, 1% des enseignants, 5% autres (dont 2 psychothérapeutes)

## Age d'entrée dans le Cours, Age moyen, Durée de la Formation

La formation dure environ 7/8 ans

L'âge moyen des AeF est de 52,24 (50,71 ans en 2021, 51,99 ans en 2020, 51,56 ans en 2019 et 52,37 ans en 2018)

Les deux plus jeunes ont actuellement 34 ans et le plus âgé 78 ans mais le plus âgé actif a 73 ans (mêmes âges qu'en 2020, 31 ans et 77 ans en 2019) .89 AeF ont moins de 50 ans (8 ont 50 ans)



## **Les formateurs**

Deux membres titulaires ayant fonction de formateur à l'IPP sont devenus honoraires en 2022: Bernard Brusset et Claude Smadja.

Il y a ainsi 39 titulaires pour l'Institut de Paris qui assurent les fonctions de Formateurs (dont 4 pour le CFSO, 35 à Paris proprement dit...).

Par ailleurs, la moyenne d'âge des Membres de la Commission d'Enseignement est élevée 73.56 (73.60 en 2021, 73,85 en 2020 73,39 en 2019)

**Les supervisions dites collectives** ont été proposées au nombre de :

17 à Paris et 2 à Toulouse

Nous tenons à remercier les collègues qui ont ouvert une supervision collective en 2022.

La plupart des séminaires de formation ont été maintenus soit en présence, soit en formule mixte ou totalement par zoom, selon les périodes et les directeurs de séminaires.

## **L'enseignement à Paris**

Quelques remarques sont à faire :

Lors d'une rencontre avec les Aef à l'automne, il est apparu que peu d'entre eux travaillaient sur les écrits de Freud, certains se sont organisés entre eux en groupe de lecture, d'autres participent aux 4 séminaires proposés (2 à Paris, 1 à Toulouse, 1 entre régions : Normandie-Méditerranéen) ce qui représente peu de possibilités d'accueil au regard du nombre d'Aef inscrits à l'Institut, mais la demande des Aef ne semble pas aller dans ce sens.

Cette situation mérite d'être explorée, s'agit-il d'un désintérêt pour l'œuvre de Freud, les futurs analystes exerceraient en ayant une connaissance indirecte de l'œuvre freudienne à travers les auteurs post freudiens ?

De nouveaux séminaires, consacrés à la psychosomatique (Paris et Toulouse) et à la psychanalyse d'enfant (Paris et Toulouse) participent dorénavant au programme d'enseignement 2022.

Certains séminaires offrent la possibilité d'une participation par le biais de moyens de visioconférence, permettant à des collègues éloignés de participer aux séminaires, certes de façon plus passive mais bien présente.

Il est difficile de se faire une idée du nombre d'Aef qui participent aux séminaires, seul l'examen du parcours de l'Aef, - lors de la clôture de son cursus, permet d'éclairer cette interrogation, peut être qu'une réflexion mérite peut être d'être engagée à ce sujet ?

Le programme d'enseignement de l'IPP pour l'année 2022 a proposé :

5 Séminaires centrés sur la rencontre analytique (les premiers entretiens)

5 Séminaires de lecture de textes théoriques, dont quatre consacrés à la lecture de l'œuvre de Freud (dont 1 à Toulouse et 1 au groupe Normand / Méditerranée)

9 Séminaires consacrés à la théorie et la clinique associée.

3 Séminaires concernent la pratique

2 groupes de travail organisés sur 3 week-ends annuels poursuivent leur activité pour une nouvelle année, et sont toujours très appréciés par les Aef.

La formation théorique des Aef reste une préoccupation importante. La participation aux séminaires est inégale. Sa place dans l'évaluation de la fin de cursus a été rappelée. Jusqu'où faut-il préciser que certains séminaires sont très fortement recommandés (indication par une astérisque dans le programme ?). Il faudrait par ailleurs insister pour que nos collègues vérifient que les Aef à la clôture du cursus qui ont suivi leur séminaire informent l'unité concernée, comme c'est l'usage à la Commission des candidatures.

La poursuite du « Psyné-club » continu à rencontrer beaucoup de succès.

### **Les correspondants des unités sont :**

Unité 1-2 : Alexandra COCHINI et Anne KERAMBRUN

Unité 3-4 : Anne-André REILLE

Unité 5-6 : Sandrine MONTEIRO et Julia ROY-STABLEIN

Unité 9 (Sud-Ouest): Christine BERTEAU et Vésiane DE TRUCHIS RAMIERE

Mirella De Picciotto, Stéphanie De Buffévent et Florence Deloche-Gaudez ont été élues en juillet 2021 ont commencé leur mandat de représentants de l'IPSO [*International Psychoanalytical Studies Organisation*]. Quelques Aef ont participé au VCP (Visiting Candidate Program), où ils ont eu l'opportunité de visiter et participer à certaines activités d'un Institut à l'étranger. Johanna Velt a été élue vice-présidente de l'Europe, IPSO international.

Je tiens à remercier ici chaleureusement mes collègues du Comité de Direction, mais surtout Caroline KESTENS, Attachée de Direction de l'Institut de Psychanalyse de Paris pour sa collaboration, son engagement et ses précieuses suggestions.